#### SOCIÉTÉ ANONYME

# de l'Usine de Sainte-Marie

Au Capital de 1.200.000 francs

## RAPPORT

PRÉSENTÉ

## A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

**DU 30 AOUT 1948** 

Sur les Comptes de l'Exercice 1945-1946 par l'Administrateur et le Comité de Surveillance



# de l'Usine de Suinte-Marie

SHOW COLLODS, SO CAMES A

## RAPPORT

ATMODESTIC

A L'ASSEMBLÉE GÉMÉRALE DES ACHONNIAIRES

DU 30 ADUS 1945

Sur les Comptes de l'Exercice 1945-1946

L'Administrateur et le Comité de Surveillance



0039/068

### SOCIÉTÉ ANONYME

# de l'Usine de Sainte-Marie

Au Capital de 1.200.000 francs

## RAPPORT

PRÉSENTÉ

## A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 30 AOUT 1948

Sur les Comptes de l'Exercice 1945-1946 par l'Administrateur et le Comité de Surveillance



Imp. Bezaudin
FORT-DE-FRANCE
MARTINIQUE
1948

### Société Anonyme de l'Usine

#### de Sainte-Marie

Messieurs.

Conformément à nos statuts et à la loi, veuillez trouver ci-après les comptes de l'exercice 1945-1946 arrêté au 31 Octobre 1946.

Le compte de Profits et Pertes qui à cette date laissait une balance créditrice de Frs: 10.694.371,85, présente à ce jour, d'après le détail que vous trouverez plus loin, un crédit

13.721.389.45

duquel il a fallu prélever Frs: . . . , . . . . . .

2.651.675.45

pour porter le réglement de cannes de cette campagne de 1 285,34 à 1.365,79 en notant que que ce prix de la tonne de cannes est supérieur à celui qui a été réglé au comptant au cours de la même campagne pour les cannes livrées à diverses autres petites industries.

Ensuite, je vous demande le prélèvement ci-après :

1') une somme de Frs :

1.318.421.60

pour compléter notre provision pour achats d'approvisionnements et de rechange, en vue de la remise en état de notre matériel et de son renouvellement.

à reporter:

3.970.097.05 13.721.389.45

Reports:	3.970.097.05	13.721.389.45
2. ) celle de	1.200.000.00	
nécessaire à l'amortissement de notre matériel.		
3. ) celle de , ,	1,900.000.00	
pour gratifications.		
4. ) et après l'application de l'article 41 des		
statuts,	647.129.25	7.717.226.30
Il restera Frs :		6.004.163.15
Avant de partager cette somme, voyons d'abord celle laissée par nos exploitations agricoles soit Frs:.,		1.789,437.04
qui, après déduction du tantième de l'Administrateur	178.943.70	
et d'une somme de Frs :	650.493.34	
devant servir à l'amortissement et à l'achat d'approvisionnements de rechange pour rééqui- pement de notre matériel agricole, permettrait d'envisager une distribution de dividende de		
Frs; 400 par action, soit:	960.000.00	
	1.789.437.04	1.789.437.04
Quant au solde du compte Profits et Pertes		
de Frs:		6.004.163.15
je vous propose de le répartir de la façon suivante :		
à reporter : ,		6.004.163.15

Report: .			6.004.163.15
pour réglement des impôts afférenciee		990.000.00	
pour permettre de distribuer un Frs: 600 par action	dividende de	440.000.00	
en prévoyant l'impôt afférent a distribués ,	MAZZ CILILOCALORO	812.000.00	
avec un solde de	2.	762.163.15	
qu'il y aurait lieu d'affecter à n réserve.	os comptes de	entifications,	n-tong .
	6.0	004.163.15	6.004.163.15
	6.0		6.004.163.15

Degermen Compte de swanderlag Sucret Main America de Marierian Report ous Unicoles, Electriche

## Dépenses - Compte de fabrication Sucres

#### Sucres

Achat 32.960.540 K cannes à 927,50 º/oo K       1.420.592.50         Main d'œuvre de Fabrication       1.420.592.50         Réparations, Entretien, Electricité       5.277.697.09         Frais Généraux       1.191.200.61         Renouvellement matériel       1.977.632,40         Entretien chemins de fer et wagons       1.044.808,90         Transports de cannes       417.039.35         Service du Quai       836.790.79         Frêt et transports divers       706.288.21         Secours et retraites       200.254.25         Charges sociales       1.448.947.80         Assurance contre incendies       124.271.75         Impositions diverses       349.012.82         Approvisionnements et divers       430.716.10 <b>Rhums</b>	30.570.900.80
Approvisionnements, combustibles et divers	1.072.633.75
BALANCE	10.730,371.85
	58.017.533.82

## et Rhums - Exercice 1946 - Recettes

#### Sucres

1.857 sacs vendus sur place 2.526 sacs vendus pour Usages Industriels 1.592.50 à la Colonie pour l'exportation 15.976.00 '' exportés	
21.951.50 réalisés pour net	25.652.881.57 1.463.467.50
23.156. " vendus et estimés	27.116,349.07
Rhums	
75.676 L vendus à la Con. Locale	
958.093 L vendus pour Frs:	
143.880 L restant à fabriquer avec	
218.000 litres mélasses	
estimés 3.309.240.00 9.296.830.00	
1.362.303 L vendus et estimés pour Frs :	30.901.184.75
	58.017.523.82

# Compte de profits et pertes

		Intérêts statutaires	36.000.00
		Balance	10.694.371.85
		a in Colonie pour l'a sportante de la longe de la long	10.730.371.85
1947		The species of	
Janvier	28	Différence entre prix fiyé par l'Administration	
		pour le 2ème réglement de cannes 1946 (177 % 00) et provision constituée en Octobre 1946	
		( 170 % 0) soit : 32.960.540 k. à 7 % 0 0	230.723.80
Mai	19	3ème Réglement cannes 1946 à 330.93 % 0	10.907.631.50
Octobre	9	4ème Réglement cannes 1946 à 19.91 % 0	656.244.35
		Balance	13.721.389.45
			25.515.989.10

88.709.70 19.385.27 87.550.910		Balance du compte Fabrication ,	10.730.371.85
		Colonio	10.730.371.85
1947		A Nouveau au 31 Octobre 1946	10.694.371.85
Août	31	Solde réalisation comptes de vente sucres exportation campagne 1946 par SIS "Ile de Noirmoutiers", "Guadeloupe" "Paul Lemerle" "San Matéo", "Il de Ré" et "Empire Trumpet	11.774.587.5
Octobre	31	Solde réalisation sucres	697.322.45
Octobre	31	Solde réalisation rhums	2.349.707.15

25.515.989.10

# Actif - Bilan de la Société Anonyme de l'Usine

	00 00
Usine et ses annexes	Z00.88
Propriétés	
Renouvellement matériel 1.359.	064.72
Brown of the state	
Approvisionnements et Combustibles , . 7.766.	440.UI
Caisse	201 80
Débiteurs Colonie , , 10.214.	897.06
Débiteurs hors Colonie	158 08
Debiteurs nots Colonie	
Produits pris en charge 1946 11.032.	219.95
	101 00
Profits et Pertes 1945	401.00

47.257.132.29

#### de Sainte-Marie, Arrêté au 31 Octobre 1946 Passif

Capital	1.200.000.00
Capital supplémentaire 687.265.88	2
Réserve supplémentaire 500.000.00	
Fonds de roulement	
Reports d'exercices 619.827.93	2.507.093.81
Provision pour renouvellement matériel de	
rechange	2.554.931.83
Créditeurs Colonie	24.896.041.61
Créditeurs hors Colonie	1.120.308.39
Produits pris en charge 1945	2.291.262.55
Profits et Pertes 1944	1.873.122.25
Profits et Pertes 1946	10.694.371.85

En verta de ces autorizations, votre Societé e Amile des obsiste en

47.257.132.29

### Rapport du Comité de Surveillance

#### Messieurs.

Conformément au mandat reçu de votre dernière Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre Société pendant l'exercice 1946.

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission et les documents comptables relatifs à cet exercice nous ont été communiqués dans les délais légaux.

Les comptes qui vous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre Société. Nous estimons que vous pouvez les approuver, et donner à l'Administrateur décharge de sa gestion,

#### Fort-de-France le 11 Août 1948

L. DUCHAMP de CHASTAIGNÉ, P, de JAHAM. R. J. PLISSONNEAU. G. RIMBAUD,

J. ROSEAU, Agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

#### RAPPORT

Sur les opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867

Messieurs,

Lors de votre dernière Assemblée Générale, vous avez renouvelé à votre Administrateur les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

En vertu de ces autorisations, votre Société a traité des achats de cannes, opérations dans lesquelles l'Administrateur avait un intérêt personnel direct.

Les cannes ont été réglées au prix fixé par l'Administration. Ces opérations qui entrent dans le cadre normal de l'activité sociale n'appellent aucune observation de notre part.

Fort-de-France, le 11 Août 1948

- I. DUCHAMP de CHASTAIGNE, P. de JAHAM, R. J. PLISSONNEAU, G. RIMBAUD,
  - J. ROSEAU, Agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

#### Résolution

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration qu'il lui a rendu compte des opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Elle approuve ces opérations et renouvelle à l'Administrateur les autorisations prévues par la loi.

#### Résolution

Unseembles Chairmin donne aute au Conseil d'Administration au il a compte des optimises par ligistes de la loi du 24 du 24 du 18 du 25 du 18 du 25 du 26 du

ast recommended a clarement of recommendation and sentential and s